

Recherches sociographiques



Commentaire

Marc-André Lessard

Volume 7, Number 1-2, 1966

Le pouvoir dans la société canadienne-française

Article abstract

Commentaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055309ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055309ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lessard, M.-A. (1966). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 7(1-2), 146–150. <https://doi.org/10.7202/055309ar>

COMMENTAIRE

M. Falardeau a très bien décrit les compositions successives de l'élite québécoise. Aussi, ne reviendrai-je pas sur son analyse historique ; ni non plus sur la définition qu'il nous a donnée du concept d'élite. M'appuyant plutôt sur ce double acquis, j'aimerais attirer l'attention sur deux voies de recherche qui me semblent de première importance si nous voulons parvenir à une meilleure compréhension du système de liaison par lequel l'élite québécoise s'articule à la société québécoise dans son ensemble. On peut penser aux rôles effectifs des élites, aux processus de délogement des idéologies, à la constitution des clientèles des partis politiques, etc.

Je soumets deux observations qui sont d'ailleurs contenues dans le texte de M. Falardeau, et de façon très explicite dans sa conclusion. Ce sont les suivantes : a) les élites québécoises n'ont toujours représenté qu'une partie mal définie de la société québécoise, territorialement et structurellement ; b) les changements dans la composition des élites ne produisent pas de changements immédiats réels dans la société.

1. *Les élites n'ont jamais représenté qu'une partie de la société*

Il est certain qu'une élite ou que les élites ne représentent jamais tous les sous-ensembles de la société mais encore faut-il savoir quelles parties ne sont pas représentées, lesquelles le sont, et comment. Nous considérerons le Québec à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, environ 1850-1950.

On a noté déjà, et à plusieurs reprises, la non-homogénéité de la société rurale québécoise de l'époque. Everett C. Hughes dans *Rencontre de deux mondes*¹ distinguait deux types de paroisses agricoles : d'une part, celles de la plaine première peuplée et riche, d'autre part, celles des régions frontières presque toujours pauvres. Gérard Fortin laissait entendre en 1960, lors du premier de nos colloques, qu'on pourrait identifier un bien plus grand nombre de ces types.² Pour faire vite, ne retenons que deux cas extrêmes dans l'ensemble de cas possibles, soit : d'une part, les paroisses riches de la plaine de Montréal et du Richelieu ; d'autre part, les nombreuses paroisses de colonisation du plateau laurentien et du plateau apalachien.

Les premières sont anciennes et bien organisées, les rendements agricoles y sont bons, les familles y vivent bien, le père est chef réel du foyer et il a le loisir de participer aux organisations paroissiales, municipales et scolaires. On trouvera dans ces paroisses une forte élite terrienne en plus des élites cléricales et professionnelles.

Les paroisses de colonisation, elles, sont récentes et composées d'éléments disparates qui mettent parfois beaucoup de temps à s'accorder. Les rendements agricoles y sont minces et aléatoires, ils ne suffisent pas à faire vivre la famille. Le père de famille doit s'absenter pendant de longues périodes pour travailler en forêt. La mère le remplace au foyer mais elle ne peut pas s'occuper des organisations paroissiales, municipales

¹ Everett C. HUGHES, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Éditions Lucien Parizeau, 1945, 388.

² Gérard FORTIN, « L'étude du milieu rural », *Recherches sociographiques*, III, 1-2, janvier-août 1962, *Situation de la recherche sur le Canada français*, 108.

et scolaires. Dans ces paroisses, l'élite terrienne est inexistante ou très faible ; en général ce sont le curé, le marchand général, le commerçant de bois, le *jobber*, parfois l'hôtelier qui prennent le contrôle du milieu ou se le disputent.

Dans l'ensemble des villes québécoises, nous pouvons également opposer deux extrêmes très différents. D'une part, Montréal et Québec sont des centres commerciaux, financiers, administratifs, institutionnels. On trouve dans ces deux villes tous les éléments nécessaires à la constitution d'une élite nombreuse. D'autre part, il y a plusieurs petites villes industrielles récentes. Une industrie unique, soit celle du papier, soit l'industrie textile, y est dirigée de Montréal ou de plus loin ; le gérant et les autres administrateurs viennent de l'extérieur et ne s'intègrent pas aux habitants — ils sont d'ailleurs très souvent de langue anglaise. Le commerce et les services se développent peu dans ces villes où la population d'origine rurale toute récente a conservé ses habitudes d'économie domestique quasi auto-suffisante et ses coutumes d'aide entre parents et voisins, ce qui réduit au minimum les achats de biens et de services sur le marché. Pour la même raison et à fortiori, la ville ne devient pas un centre régional de commerce ni de service ; d'autant moins, en ce qui concerne le commerce, que chaque village est doté d'un magasin général approvisionné directement de Québec ou de Montréal. En effet, le chemin de fer permet au commis-voyageur d'aller partout et à tout marchand de recevoir ses marchandises à une petite gare qui est toujours au moins aussi rapprochée que la ville la plus proche. Dans de telles conditions, les nouvelles villes mettent beaucoup de temps à constituer des élites autochtones fortes et diversifiées. En attendant, les prêtres et les membres des professions libérales couvrent le vide sans le combler. Fernand Dumont et Yves Martin ont montré un bel ensemble de cette situation à Saint-Jérôme de Terrebonne, il y a à peine dix ans.²

Ainsi les élites locales sont très inégales du triple point de vue quantité, qualité et authenticité. Il y a des régions riches et des régions pauvres ; des régions autonomes et des régions en tutelle ; des régions qui prennent la direction des affaires de la nation et des régions qui suivent tant bien que mal. Je crois que ces inégalités ont changé mais qu'elles n'ont pas disparu, que l'élite québécoise représente encore très mal la société québécoise.

Ma description est, j'en conviens, trop rapide et trop simplificatrice. J'y ajoute un exemple choisi dans la vie politique.

J'ai examiné rapidement certains des rapports des élections générales provinciales :¹ en tout, 13 des 19 possibles depuis 1897, c'est-à-dire les 13 que j'ai pu trouver le plus facilement. Dans chacun de ces rapports, j'ai fait le compte des députés résidant à Québec ou à Montréal mais élus dans des comtés hors de ces villes et de leur zone d'influence immédiate. À chacune des 13 élections, il s'en est trouvé un certain nombre soit :³

¹ Fernand DUMONT et Yves MARTIN, *L'analyse des structures sociales régionales, Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963.

² Pour les élections d'avant 1931, j'ai consulté les Documents de la Session des années correspondantes. Dans les autres cas, j'ai pu utiliser le *Rapport sur les élections générales* publié après chacune des élections.

³ La zone d'influence immédiate étant difficile à estimer dans le passé, il serait sans doute possible d'établir un compte légèrement supérieur pour les élections les plus anciennes.

15	en	1897		8	en	1944
10	en	1904		8	en	1948
12	en	1916		5	en	1952
12	en	1919		4	en	1956
10	en	1927		1	en	1960
9	en	1931		2	en	1962
11	en	1939				

On pourrait faire beaucoup d'observations sur cette série chronologique. Je me borne à noter la constance du phénomène jusque vers les années 1940 puis sa régression progressive. Arrêtons-nous plutôt à considérer la diffusion des cas.

Québec a toujours fourni le plus grand nombre de « députés exportés ». Au total, pendant toute la période, j'en ai compté 71 contre 36 de Montréal. Il est vrai que 17 comtés importateurs se trouvent dans la région de Montréal et à l'ouest, contre 16 dans la région de Québec et à l'est, mais c'est dans les comtés sous l'influence de Québec que le phénomène se produit le plus souvent : 70 cas contre 37 dans la région de Montréal soit, respectivement 60 pour cent et 40 pour cent du total. Voici la liste des comtés et le nombre de fois où un député de Québec ou de Montréal y a été élu si l'on se limite aux cas où cela s'est produit au moins deux fois :

<i>Québec</i>		<i>Montréal</i>	
Bellechasse	10	Terrebonne	6
Montmorency	8	Drummond	4
L'Islet	6	Berthier	3
Lotbinière	6	Chambly	3
Matane	6	Deux-Montagnes	3
Îles-de-la-Madeleine	6	Argenteuil	2
Gaspé	6	Huntingdon	2
Montmagny	5	L'Assomption	2
Bonaventure	4	Soulanges	2
Charlevoix-Saguenay	3	Châteauguay	2
Portneuf	2		
Dorchester	2		
Kamouraska	2		

Nous reconnaissons là sans doute le Québec rural, pauvre et non urbanisé ou à peine urbanisé que nous évoquions plus haut. Nous reconnaissons aussi l'image fondamentale de la province : Montréal et la plaine, Québec et les deux plateaux montagneux. Il faut noter que les régions de l'Abitibi et du Saguenay - Lac-Saint-Jean ne sont pas représentées : ce sont des régions où il y a eu des villes dès le début du peuplement et des régions isolées qui ont dû se suffire à elles-mêmes. On pourrait aussi ajouter que ce sont deux régions fortement « créditistes ».

La situation peut être décrite à l'inverse. Plutôt que de lire : « certains comtés n'arrivent pas à se donner un député autochtone », on dirait : « une certaine élite urbaine utilise certains comtés pour se faire porter et maintenir au pouvoir ». Or il est possible d'identifier cette « certaine élite » puisque la liste des occupations des députés est donnée dans 10 des 13 rapports consultés. Ne retenons que la catégorie la plus importante,

celle des avocats qui représentent toujours une forte majorité des députés importés, soit :

82 pour cent	en	1916		75 pour cent	en	1944
75 « «	en	1919		62 « «	en	1948
70 « «	en	1931		80 « «	en	1952
73 « «	en	1939		75 « «	en	1956

Je néglige les années 1960 et 1962 où il n'y a eu qu'un et deux cas. Comme chiffres de contrôle, voici la proportion des avocats dans l'ensemble de la députation totale aux mêmes élections :

31 pour cent	en	1916		27 pour cent	en	1944
26 « «	en	1919		22 « «	en	1948
27 « «	en	1931		26 « «	en	1952
29 « «	en	1939		19 « «	en	1956

D'autres rapprochements seraient possibles et intéressants. Voici un exemple. En 1962, des députés d'origine locale ont été élus dans 16 comtés ayant élu auparavant au moins deux fois un député importé de Québec ou de Montréal. Or parmi ces 16 députés d'origine locale, il n'y avait que 3 avocats, soit une proportion de 19 pour cent.

Ainsi notre interrogation quant au caractère représentatif des élites se trouve justifiée au plan politique. Il y a, d'une part, des régions de la province qui sont sous-représentées à l'Assemblée législative parce qu'elles ne peuvent trouver chez elles leur propre député, tandis que d'autres régions, les plus urbanisées, sont sur-représentées parce qu'elles font élire dans les premières un certain nombre de leurs citoyens. Il y a, d'autre part, des ensembles sociaux qui sont mal représentés : les cultivateurs des régions pauvres, les ouvriers des petites villes et toute une masse des habitants des grandes villes, tandis que d'autres ensembles sont sur-représentés : les avocats et leurs clients politiques.

Voilà pour ma première observation.

2. Les changements dans la composition des élites ne produisent pas de changements immédiats réels dans la société

Je ne ferai que formuler une question.

On sait que dans les pays en voie de modernisation ou de développement, l'élite nouvelle est perçue par la population et finit par se percevoir elle-même sur le même modèle fondamental que l'ancienne. Paul Mus l'a montré pour le Viêt-Nam ;¹ Albert Doutreloux l'a rappelé au sujet de l'Afrique noire dans un exposé qu'il a présenté au XXXIII^e Congrès annuel de l'ACFAS.² On pourrait donner de multiples autres exemples du même phénomène dans des milieux très différents. J'en ajoute un seul autre qui nous est rapporté par les nombreuses études portant sur les groupes ethniques aux États-Unis. Ces études ont montré comment un petit groupe re-

¹ Paul MUS, *Viêt-Nam, sociologie d'une guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 1952.

² Albert DOUTRELOUX, « Coopération et conflit en situation coloniale », *Coopération et compétition*, Colloque de l'Association canadienne des anthropologues, psychologues sociaux et sociologues de langue française, Université de Montréal, 5-6 novembre 1965, texte mimeographié.

définit à sa mesure et sur son propre modèle la société où il se trouve et, partant, l'élite de cette société. Ainsi fait-on chez les membres de la *Street corner society* de William Foote Whyte.¹

Des phénomènes semblables ne se produisent-ils pas au Québec quand une élite en remplace une autre ou quand de nouveaux membres s'ajoutent à l'élite ancienne? Pour prendre un cas concret, les techniciens ne seront-ils pas tentés d'utiliser à leur profit les mêmes mécanismes qui ont réussi à ceux qui les ont précédés au pouvoir — définis qu'ils seront encore longtemps d'après le modèle de l'élite ancienne? En effet, rien dans la technique, surtout si elle est très fortement subdivisée en spécialités, n'élimine le paternalisme ni l'autoritarisme; et l'on peut très bien réintroduire le « charisme » dans un monde fortement technicisé.

Si je devais démontrer la vraisemblance de mes propos, je mettrais en parallèle l'apparition d'une élite nouvelle dans une petite communauté locale et l'évolution du patronage politique entre les mains de cette élite, depuis le « patronage simple » jusqu'au « favoritisme » et au « graissage », pour reprendre une distinction proposée par Vincent Lemieux.²

Marc-A. LESSARD

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

¹ William Foote WHYTE, *Street Corner Society : The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943.

² Vincent LEMIEUX, *Patronage ou bureaucratie*, communication au XXXI^e congrès de l'ACFAS, Québec, 1963, texte mimeographié.